

Les femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et de l'Est

L'AUTONOMISATION : UN APERÇU DES DÉFIS ET DES POSSIBILITÉS

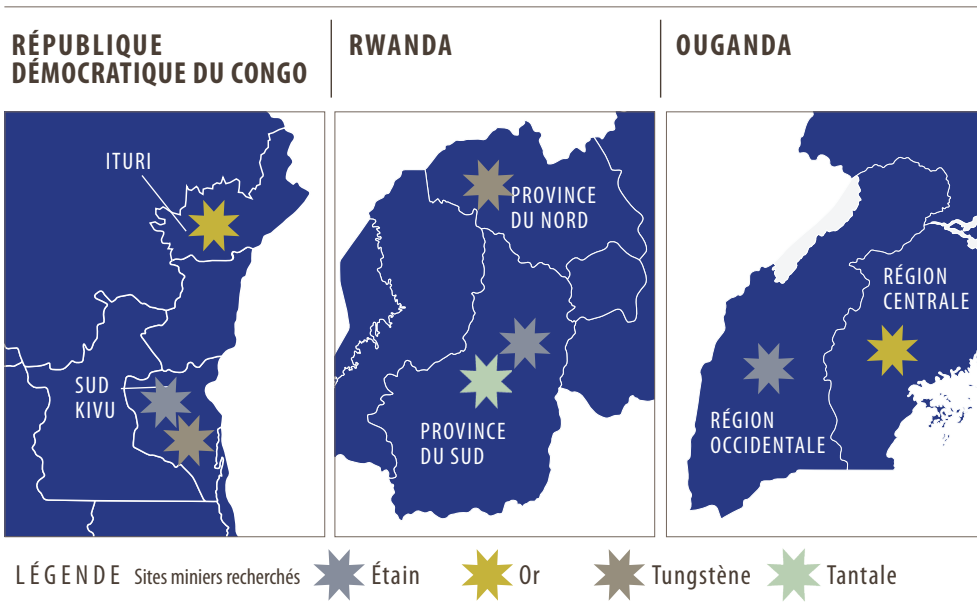
Environ le tiers des réserves minérales de la planète se trouve en Afrique. Des millions de personnes sur ce continent comptent sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) — une pratique informelle qui utilise des techniques et de l'équipement de base — pour assurer leurs moyens de subsistance.

Les gouvernements multiplient les efforts pour intégrer les artisans miniers à l'économie formelle. On réforme les politiques pour accroître les bénéfices tirés de la richesse minérale, notamment par l'entremise de la fiscalité. Parallèlement, on est à mettre en place le Mécanisme régional de certification de la CIRGL ainsi que des systèmes de chaîne de possession partout dans la région pour acheminer des minéraux obtenus de sources responsables vers les marchés internationaux.

Les femmes sont un rouage essentiel de l'exploitation minière artisanale; elles interviennent dans le lavage, le broyage et le tamisage ainsi que dans le commerce des biens et services. Elles dépendent des revenus procurés par cette économie minière informelle pour soutenir leurs ménages et autres personnes à leur charge. Pourtant, au niveau le plus fondamental, on fait souvent fi de la participation diverse et active des femmes dans le secteur artisanal ainsi que de la dimension sexospécifique de l'exploitation minière artisanale.

Une équipe de chercheuses et de chercheurs se penche sur les moyens de subsistance des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle des 3T (étain, tantale, tungstène) et de l'or en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda.

L'étude se penche sur la dynamique dans deux sites miniers et dans leurs environs, dans chacun des pays afin de révéler comment les inégalités entre les sexes limitent les contributions et les possibilités des femmes à titre d'actrices



économiques et politiques dans le secteur minier artisanal. De plus, l'équipe de recherche examine comment des initiatives, des politiques, des règlements et des lois omettent de reconnaître les inégalités entre les sexes au sein des collectivités minières, rendant les femmes encore plus vulnérables. Les trois pays en sont à différentes étapes de la mise en œuvre de réformes qui ciblent l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'exploitation minière artisanale, ce qui permet d'établir des comparaisons à l'échelle de la région.

Le texte qui suit présente un aperçu des défis que doivent relever les femmes dans le secteur minier artisanal, à la lumière d'une analyse préliminaire de 878 sondages, et de nombreuses entrevues et groupes de discussion. À partir de ces constatations clés, l'équipe de recherche formule les recommandations qui suivent, à l'intention des responsables des politiques à l'échelle internationale et régionale, des initiatives multipartites et des bailleurs de fonds, pour améliorer les débouchés des femmes dans le secteur.

PREMIÈRE CONSTATATION CLÉ : La structure et la division du travail qui caractérisent

le secteur de l'EMAPE désavantagent énormément les femmes, bien qu'elles constituent une part importante de la main-d'œuvre.

DEUXIÈME CONSTATATION CLÉ : Les normes, les croyances et les valeurs patriarcales empêchent la pleine participation des femmes à l'EMAPE, bien que de nombreuses femmes sondées soient d'avis qu'il s'agit d'un bon emploi, et qu'elles cherchent à obtenir de meilleures conditions de travail et une formation plus poussée dans le secteur.

TROISIÈME CONSTATATION CLÉ : On empêche souvent les femmes d'avoir accès à du crédit qui leur permettrait d'accroître leurs revenus et leur sécurité; on leur refuse souvent un accès direct aux minéraux ou un contrôle de ces minéraux, bloquant ainsi leur participation à la prise de décisions et leurs possibilités d'exercer un leadership.

QUATRIÈME CONSTATATION CLÉ : Les femmes tirent parti, sur les plans économique et social, de leur travail dans l'EMAPE; ce revenu les aide à répondre aux besoins du ménage et rehausse leur statut social.

23-73 %

de la main-d'oeuvre est féminine selon le site sondé.

15 %

des femmes c. 62 % des hommes sont des « creuseurs » — un emploi mieux rémunéré.

58 %

des femmes sont le principal soutien de leurs personnes à charge.

PREMIÈRE RECOMMANDATION : Optimiser les possibilités de remettre en question les normes fondées sur le genre, les croyances et les valeurs patriarcales.

- » Collaborer avec les initiatives en place visant à favoriser l'autonomisation des femmes et à instaurer une plus grande égalité entre les sexes.
- » Repérer les bonnes pratiques qui remettent en question les normes, les croyances et les valeurs prédominantes, et les intégrer aux stratégies de mobilisation des parties intéressées et à leurs publications.
- » Assurer une participation et une représentation véritables des femmes dans le cadre des initiatives et des institutions gouvernementales multipartites ainsi que dans les forums nationaux et provinciaux.

DEUXIÈME RECOMMANDATION :

Reconnaître et prendre en considération les répercussions sexospécifiques d'une réforme de la politique relative au secteur minier.

- » S'assurer de fournir aux organismes gouvernementaux les capacités et le soutien nécessaires pour réaliser des évaluations des répercussions sur le genre préalablement à la réforme de la politique relative au secteur minier et avant la mise en œuvre des programmes ciblant les collectivités minières.
- » Appuyer la collaboration réciproque entre les ministères gouvernementaux axés sur les mines et d'autres intervenants.

- » Assurer une participation et une représentation véritables des femmes à toute consultation sur la réforme de la politique relative au secteur minier.
- » Intégrer les répercussions sexospécifiques sur la réforme de la politique minière à la formation des responsables gouvernementaux et des acteurs institutionnels.

TROISIÈME RECOMMANDATION : Appuyer les efforts pour renforcer le leadership des femmes.

- » Promouvoir, appuyer et animer des séances d'information à l'intention des femmes pour leur expliquer la politique relative au secteur minier et leurs droits.
- » Identifier et appuyer la création d'alliances et de réseaux, dans le but de réduire les coûts pour les femmes qui travaillent dans le secteur ainsi que leur vulnérabilité, en plus de faire la promotion de la formation par les pairs.
- » Préconiser des politiques qui appuient la participation des femmes aux rôles de décision dans les structures de gouvernance de l'EMAPE, et appuyer la création d'associations des femmes de ce secteur.

QUATRIÈME RECOMMANDATION : Renforcer les capacités des femmes d'avoir accès à du travail plus lucratif.

- » Promouvoir et appuyer l'acquisition des compétences et le renforcement des capacités des femmes, grâce à une assistance technique et à l'acquisition de compétences en leadership.

- » Réduire les obstacles que constituent l'analphabétisme et une plus faible scolarisation pour les femmes, en offrant des services de traduction, du matériel dans les langues locales ou d'autres techniques participatives telles que le théâtre.
- » Préconiser des politiques et des lois qui favorisent l'emploi des femmes et leur accès aux droits miniers.

CINQUIÈME RECOMMANDATION :

Faciliter l'accès au capital.

- » Appuyer les initiatives de microcrédit qui ciblent les femmes dans la chaîne d'approvisionnement de l'EMAPE.
- » Réduire la vulnérabilité financière en facilitant l'épargne collective pour les femmes qui travaillent dans le secteur de l'EMAPE.

SIXIÈME RECOMMANDATION : Intégrer des politiques et des systèmes qui tiennent compte des sexospécificités dans les structures de gouvernance de l'EMAPE, y compris les coopératives ou les entreprises.

- » Promouvoir ou appuyer l'intégration du genre dans l'ensemble des politiques et des nouveaux programmes.
- » Encourager les acteurs du secteur privé ou les fournisseurs d'assistance technique et les appuyer afin qu'ils réalisent des évaluations des répercussions sur le genre pour s'assurer que leur programme procure les mêmes avantages aux femmes et aux hommes.
- » Veiller à ce que les femmes disposent de moyens efficaces pour communiquer leurs préoccupations à la direction, et appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de grief sexospécifiques, ainsi que des initiatives en matière de santé et sécurité.

RECHERCHE DIRIGÉE PAR : Université Carleton, Partenariat Afrique Canada, Development Research and Social Policy Analysis Centre.

Ce projet fait partie du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF), financé conjointement par le Department for International Development (DFID) du R.-U., la William and Flora Hewlett Foundation et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Affaires mondiales Canada a octroyé un financement supplémentaire.

